



## RÉALISATION DU DIAGNOSTIC PÉNIBILITÉ

### OBJECTIFS

- Réaliser le diagnostic pénibilité complet pour l'ensemble des activités de votre établissement ;
- Réaliser un rapport avec les résultats exhaustifs de l'analyse pénibilité réalisée sur l'ensemble des activités ;
- Réaliser un plan de réduction de la pénibilité pour les activités concernées.

### PERSONNEL ASSOCIÉ

- Le pilote « pénibilité » de votre établissement ;
- Un groupe de travail composé de membres de la direction et de personnel terrain de votre établissement.

### DURÉE ET LIEU

- Durée : à définir selon la taille et la diversité des activités de votre établissement ;
- Lieu : dans votre établissement.

### DÉROULEMENT

#### Étape 1 : Analyse des activités

- Identification de l'ensemble des activités de l'établissement ;
- Analyse des activités pour identifier les différentes tâches.

#### Étape 2 : Analyse des facteurs de pénibilité

- Analyse des différentes tâches en fonction des facteurs de pénibilité définis par la réglementation ;
- Réalisation de calculs pour comparer aux seuils définis par la réglementation.

#### Étape 3 : Réalisation du rapport de pénibilité

- Explication de chacun des calculs réalisés pour toutes les tâches analysées ;
- Réalisation du tableau final qui compare les valeurs terrain avec les seuils de pénibilité pour définir le personnel concerné ;
- Proposition d'un plan d'action de réduction de la pénibilité pour les tâches les plus concernées.

### MÉTHODE ET OUTILS

- La démarche est personnalisée à vos besoins ;
- Le suivi se fait dans le cadre de réunions périodiques ;
- Vous êtes associés à toutes les étapes de la démarche ;
- Les outils créés sont personnalisés à votre établissement et à vos activités.

#### A PROPOS DU CERFOS

Centre d'Evaluation des Risques et de Formations à la Sécurité

Tel : 04 73 33 25 28 / 06 28 07 70 82 – Mail : [cerfos@cerfos.fr](mailto:cerfos@cerfos.fr)

Site internet : [www.cerfos.fr](http://www.cerfos.fr)